

Questions orales

bre l'engagement ferme de faire immédiatement enquête sur la question et de voir à ce que soient expédiés aux producteurs de blé ontariens ces chèques qu'ils auraient dû recevoir depuis longtemps.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, une partie des documents que j'ai lus ici portent sur cette question. On m'a donc fait rapport à ce sujet.

* * *

LE MULTICULTURALISME

LA RECOMMANDATION PRÉCONISANT L'APPUI FÉDÉRAL À L'ENSEIGNEMENT D'UNE TROISIÈME LANGUE DANS LES ÉCOLES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé du multiculturalisme. Maintenant que le ministre a eu l'occasion d'étudier le rapport provisoire du Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme, peut-il dire à la Chambre s'il appuie le principe de la participation et de l'aide fédérales pour l'inclusion d'une troisième langue dans les programmes scolaires et s'il compte appliquer cette recommandation?

● (1430)

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, étant donné la manière dont la question a été formulée, je répondrai que ce secteur relève du gouvernement provincial, et le député le sait sans aucun doute. Si le député veut vraiment savoir si nous sommes prêts à encourager tous les Canadiens à apprendre et à comprendre d'autres langues que les deux langues officielles, la réponse est oui. Nous appuyons déjà ce principe par le système des subventions.

En ce qui concerne les recommandations du rapport mentionné par le député, il n'y a eu jusqu'à présent qu'une réunion au niveau régional et une au niveau exécutif. Le Conseil proprement dit se réunira vers la mi-décembre pour étudier le rapport, et je tiendrai le député au courant de la situation avec plaisir.

LA RECOMMANDATION PRÉCONISANT L'APPUI FÉDÉRAL À L'ENSEIGNEMENT RADIODIFFUSÉ D'UNE TROISIÈME LANGUE

M. Paul Yewchuk (Athabaska): Les recommandations sur la participation du gouvernement fédéral dans le domaine éducatif sont assez précises, mais je n'en dirai pas davantage pour l'instant; le ministre aura l'occasion de lire le rapport. J'aimerais lui poser une question sur une autre recommandation importante pour les groupes ethniques. Que pense le gouvernement de la diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées dans une troisième langue par Radio-Canada? Le ministre a-t-il l'intention d'appuyer cette recommandation et de l'appliquer bientôt?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Le député ne comprend peut-être pas très bien la façon de procéder. Je le répète, le Conseil auquel est destiné le rapport ne s'est pas encore réuni en assemblée plénière pour l'étudier. Il se réunira, fera des recommandations et me donnera des avis à la mi-décembre. Après quoi, selon les avis que j'aurai reçus, des démarches pourront être faites auprès de Radio-Canada. Je ne peux toutefois pas prévoir ce qui va se passer.

[M. Wise.]

[Français]

L'HABITATION

LA DISPONIBILITÉ DE LA SUBVENTION DE \$500 POUR CEUX QUI CONSTRUISENT LEUR PROPRE MAISON OU ACHÈTENT DES MAISONS MOBILES

M. J.-Roland Comtois (Terrebonne): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Pourrait-il informer la Chambre si la subvention de \$500 offerte aux acheteurs de nouvelles maisons entre le 1^{er} novembre 1974 et le 1^{er} novembre 1975 s'applique aussi à ceux qui construisent eux-mêmes leur maison?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Oui, monsieur l'Orateur. Ceci s'applique à ceux qui possèdent leur propre maison et à ceux qui avaient commencé la construction de leur maison avant le 1^{er} novembre, pourvu qu'ils ne l'aient occupée qu'après cela.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

En ce qui a trait à la subvention de \$500, est-ce que les propriétaires de maisons mobiles pourront aussi bénéficier de cette subvention?

[Traduction]

M. Danson: Cela s'applique aux maisons mobiles si elles sont considérées comme le domicile principal et si elles sont permanentes. Cela ne s'applique pas aux véhicules de plaisance mais, s'il s'agit du domicile principal permanent d'un propriétaire, cela s'applique.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET DE PRÊT DE \$50 MILLIONS AU VIETNAM DU SUD—LA POSITION DU CANADA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voulais d'abord poser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais comme il n'est pas à la Chambre, je la poserai au premier ministre. Au comité, mon collègue, le député de New Westminster, a posé une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur la réunion qui a eu lieu à Paris le 17 octobre entre la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, où l'on a étudié une proposition des États-Unis visant à fournir des fonds de l'ordre de 50 millions de dollars au gouvernement de Saïgon. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que le Canada n'avait pris aucun engagement à cet égard. Pourtant, le matin de 19 octobre, Le Monde rapportait que le Canada avait en fait appuyé la proposition américaine. Je demande au premier ministre si le Canada a appuyé, implicitement ou explicitement, cette proposition ou toute autre du même genre.

M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je prends cette question en note et je verrai à ce que le député obtienne une réponse.